Description	S. O.	✓	Notes
1. Avant d'entreprendre des négociations avec des firmes dont les services pourront éventuellement être retenus, préparer une définition claire des attentes, comprenant :			
a. l'étendue de la participation de la firme aux étapes de conception/de l'élaboration des documents;			S'applique davantage à certaines spécialités – ex. : un inspecteur en toiture pourra être consulté à l'étape de la conception.
b. connaissance/utilisation de certaines pratiques dans des domaines spécialisés comme la conception durable ou l'énergie intrinsèque;			
c. procédures d'administration du contrat :			
i. présence au chantier :			
(1) sur demande :			
(a) avis à fournir;			
(b) délai de réponse en temps normal/en situation d'urgence;			
(2) régulièrement prévue pour des travaux qui s'étendent sur une longue période;			
(3) hors du chantier usines de fabrication/de finition;			
ii. établissement de rapports, y compris :			
(1) la fréquence de leur émission (certaines firmes peuvent accumuler les rapports et ne les soumettre que mensuellement, à moins qu'il en soit prévu autrement);			
(2) mesure des quantités excavation/ remblayage additionnels;			
(3) procédures en cas d'urgence;			
iii. instructions de chantier, politique pour autorisation/approbation préalables;			
iv. examen des estimations des modifications au contrat, s'il y a lieu.			
2. Examiner le rendement antérieur des firmes dont les services ont déjà été retenus préalablement, ainsi que les offres des autres firmes.			
3. Tenter d'obtenir des recommandations confidentielles sur des firmes inconnues auprès de collègues/clients.			(Certains clients peuvent avoir des contrats permanents avec des firmes particulières. Il demeure toutefois prudent de tenter d'obtenir des recommandations sur ces firmes. Dans un tel cas, demander préalablement l'approbation du client et le tenir informé des renseignements obtenus. Demander à la source la permission de rapporter ses commentaires et en cas de refus, respecter la confidentialité).
4. Préparer une liste restreinte des firmes sélectionnées (*anciennes/nouvelles*) pour entrevue.			
5. Élaborer une feuille de pointage pour les évaluer.			